



TAEKWONDO

STAGE COMBAT SPECIFIQUE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



19 Octobre 2025

Gymnase des Récollets

Rue de Vieux 77000 Melun

BENJAMINS MINIMES

**INSCRIPTION & REGLEMENT AU CLUB AVANT
LE SAMEDI 18 OCTOBRE**

7 €

Appel à 8h45

Fin à 11h

Toutes les protections obligatoires

Licence FFTD : Vérification du passeport et de l'autorisation parentale le jour du stage.

Licence FFA : Vérification du Certificat Médical et de l'autorisation parentale le jour du stage.

AUTORISATION PARENTALE

A REMETTRE AU RESPONSABLE DU STAGE LE JOUR DU STAGE

Je soussigné : Nom, Prénom : _____

Futur mon futur fils mon futur : _____

à participer au stage du 19 Octobre 2025 à Melun. Je donne pouvoir aux responsables ainsi qu'aux autorités médicales en cas d'insuffisance de pouvoir ou de décès qui s'imposent (en cas d'absence). En cas de refus ou de non présentation du passeport, la participation au stage est impossible.

Futur J'ai lu et j'ai bien compris le contenu du règlement et des supports de communication à des fins non commerciales. En cas de refus, il est de mon devoir de signaler au directeur de stage ou au représentant du comité directeur de l'ATD et à personne d'autre.

(Signature des parents ou du futur légal)



TAEKWONDO

STAGE COMBAT SPECIFIQUE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



19 Octobre 2025

Gymnase des Récollets

Rue de Vieux 77000 Melun

CADETS ET +

**INSCRIPTION & REGLEMENT AU CLUB AVANT
LE SAMEDI 18 OCTOBRE**

7 €

Appel à 10h45

Fin à 13h

Toutes les protections obligatoires

Licence FFTD : Vérification du passeport et de l'autorisation parentale le jour du stage.

Licence FFA : Vérification du Certificat Médical et de l'autorisation parentale le jour du stage.

AUTORISATION PARENTALE

A REMETTRE AU RESPONSABLE DU STAGE LE JOUR DU STAGE

Je soussigné : Nom, Prénom : _____

Futur mon futur fils mon futur : _____

à participer au stage du 19 Octobre 2025 à Melun. Je donne pouvoir aux responsables ainsi qu'aux autorités médicales en cas d'insuffisance de pouvoir ou de décès qui s'imposent (en cas d'absence). En cas de refus ou de non présentation du passeport, la participation au stage est impossible.

Futur J'ai lu et j'ai bien compris le contenu du règlement et des supports de communication à des fins non commerciales. En cas de refus, il est de mon devoir de signaler au directeur de stage ou au représentant du comité directeur de l'ATD et à personne d'autre.

(Signature des parents ou du futur légal)

